

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMMISSION DES ÉTUDES

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-deuxième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 22 avril 2010 à 9 heures au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

CONFIRMÉ LE 3 JUIN 2010

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-deuxième réunion de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais tenue le jeudi 22 avril 2010 à 9 heures au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, salle Jean-R.-Messier, local E-2300.

<u>MEMBRES :</u>	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
AZZOUZI, Fouzia Étudiante – Baccalauréat en traduction et en rédaction		X
BABINEAU, Patrice Chargé de cours – Département des sciences administratives		X
DANKOVA, Natalia Responsable du programme de 2 ^e cycle en enseignement des langues aux adultes	X	
DAVILA-GOMEZ, Ana-Maria Professeure – Département des sciences administratives	X	
DELISLE, Frédérique Étudiante – Maîtrise en gestion de projet	X	
DJAMA SAMATAR, Fatma Étudiante – Baccalauréat en sciences comptables		X
DUBÉ, Denis Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	X	
HURTUBISE, Denis Doyen des études	X (<i>conf. téléphonique</i>)	
LANARIS, Catherine Responsable du programme de troisième cycle en éducation	X	
LEDUC-BROWNE, Paul Professeur – Département de travail social et des sciences sociales	X	
MANSEAU, André Doyen de la recherche		X
ROBITAILLE, Martin Professeur – Département de travail social et des sciences sociales	X	
SAINT-MACARY, Jan Professeur – Département des sciences administratives	X	

	<u>PRÉSENT</u>	<u>ABSENT</u>
VAILLANCOURT, Jean Recteur	X	
WHITESIDE, Carla Chargée de cours – École multidisciplinaire de l'image	X	
<u>OBSERVATEUR :</u>		
CHARBONNEAU, Alain Doyen de la formation continue et des partenariats	X	
<u>SECRÉTAIRE :</u>		
MAURICE, Luc Secrétaire général	X	

Le président de la commission des études, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 9 h 15. Des ennuis techniques empêchent malheureusement le doyen de la recherche de se joindre à la réunion par téléphone comme cela était prévu.

Le recteur informe la commission qu'une des membres étudiantes de la commission, madame Frédérique Delisle, a complété son programme de maîtrise en gestion de projet et il lui adresse ses félicitations en rappelant que madame Delisle a réussi à concilier son rôle de membre de la commission des études, à la fois avec la poursuite et la réussite de ses études ainsi qu'avec ses obligations familiales.

Madame Delisle annonce aux membres de la commission qu'elle va cesser de siéger au terme de la présente séance, considérant qu'elle a complété son programme de maîtrise. Elle profite de l'occasion pour témoigner de la qualité de son expérience au sein de la commission et invite la direction de l'Université à promouvoir l'engagement étudiant au sein des instances en concertation avec les associations représentant les étudiants. Elle déplore le fait que des instances comme la commission voient plusieurs des sièges réservés aux étudiants la plupart du temps inoccupés, privant ainsi l'instance des points étudiants pourtant essentiels à la conduite de ses mandats.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Carla Whiteside, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

- 2.- Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-unième réunion (18 mars 2010)
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
- 3.- Ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'été au Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie (3649), à compter de l'été 2011
- 4.- Modification au programme de baccalauréat en psychoéducation (7815)
- 5.- Ajout de cours optionnels à certaines majeures et mineures en sciences sociales
- 6.- Approbation de l'instrument d'évaluation de la supervision de stages par les étudiantes et les étudiants au deuxième cycle en psychoéducation
- 7.- Calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012
- 8.- Projet de modification du baccalauréat en arts et en design (concentrations en arts visuels, en design graphique et en bande dessinée)
- 9.- Projet de modification du programme de baccalauréat en génie informatique (7643)
- 10.- Suspension des admissions au certificat en planification financière (4730) et au certificat en planification financière (Mouvement Desjardins) (4751)
- 11.- Avis relatif au projet de protocole d'entente portant sur la gestion du Consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie – Université du Québec
- 12.- Dépôt de document
 - 12.1 Régime des études de cycles supérieurs – Article 7.7

13.- Période d'information et questions

14.- Prochaine réunion

15.- Clôture de la séance

2.- **Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-unième réunion (18 mars 2010)**

2.1 **Approbation**

Sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par madame Ana-Maria Davila-Gomez, les membres conviennent à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-unième réunion, en tenant compte des modifications suivantes :

- À la page CE-5, point 3, 2^e alinéa du 4^e paragraphe : remplacer « les aptitudes langagières » par « la connaissance fonctionnelle de l'anglais »;
- Au même paragraphe, au 6^e alinéa : remplacer « des aptitudes linguistiques » par « de la connaissance fonctionnelle »;
- Au 5^e paragraphe du même point, remplacer « aux aptitudes langagières » par « de la connaissance fonctionnelle des langues »;
- À la page CE-8, point 8, 1^{er} paragraphe, 3^e alinéa, biffer la phrase à partir de « ...aux fins d'établir....et remplacer par « pour mieux préciser les contenus et les objectifs ».

2.2 **Affaires en découlant**

Le recteur et le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informent les membres de la commission des études qu'en ce qui a trait au procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-unième réunion, les suites régulières ont été données.

3.- **Ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'été au Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie (3649), à compter de l'été 2011**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet d'ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'été au DESS en andragogie (3649), à compter de l'été 2011.

Le comité de programme du DESS en andragogie propose l'ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'été, compte tenu de l'offre de cours actuelle permettant d'y intégrer de nouveaux étudiants.

Après délibérations, sur proposition de madame Natalia Dankova, appuyée par madame Carla Whiteside, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2034 concernant l'ouverture des admissions à temps partiel aux trimestres d'été au Diplôme d'études supérieures spécialisées en andragogie (3649), à compter de l'été 2011; laquelle est jointe en appendice.

4.- **Modification au programme de baccalauréat en psychoéducation (7815)**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études une modification au programme de baccalauréat en psychoéducation (7815).

Le conseil du module de la psychoéducation propose la création du cours « *PSEXXX Planification et organisation de l'intervention en milieu scolaire* » et le remplacement, dans le baccalauréat en psychoéducation, du cours « *PSE1123 Étude de cas et bilan individuel* » par celui-ci. Cette modification vise à répondre aux besoins liés à l'intervention dans les milieux scolaires.

Il est convenu de reporter le traitement de ce point à une prochaine séance afin de permettre au doyen des études de procéder à des vérifications avec le département concernant la description du cours étant donné que le contenu de celui-ci semble référer

à des éléments disciplinaires liés à l'enseignement ce qui pourrait conduire à questionner l'appartenance départementale d'un tel cours.

5.- **Ajout de cours optionnels à certaines majeures et mineures en sciences sociales**

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études l'ajout de cours optionnels à certaines majeures et mineures en sciences sociales.

Dans l'optique de l'exercice de rationalisation de l'offre de cours amorcé au printemps dernier par le module des sciences sociales, le conseil de module propose l'ajout, à certaines majeures et mineures, de cours optionnels provenant de la banque de cours des autres majeures et mineures.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Natalia Dankova, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2035 concernant l'ajout de cours optionnels à certaines majeures et mineures en sciences sociales; laquelle est jointe en appendice.

6.- **Approbation de l'instrument d'évaluation de la supervision de stages par les étudiantes et les étudiants au deuxième cycle en psychoéducation**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche soumet à l'approbation des membres de la commission des études le nouvel instrument d'évaluation de la qualité de l'enseignement proposé pour la supervision de stages par les étudiantes et les étudiants au deuxième cycle en psychoéducation.

La Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement précise que la commission des études approuve les instruments d'évaluation.

Il importe de rappeler qu'un formulaire spécifique a été approuvé pour l'évaluation de la supervision des stages au premier cycle en psychoéducation. L'expérience liée à l'utilisation de ce formulaire s'avère très positive et la responsable des programmes de deuxième cycle en psychoéducation a indiqué qu'il serait souhaitable que ce formulaire puisse aussi être utilisé pour les stages au deuxième cycle. Dans le contexte où il s'agit d'étendre l'utilisation d'un formulaire déjà approuvé par la commission des études à d'autres étudiants dans le cadre d'une activité de même nature, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, qui est responsable de l'application de la Politique relative à l'évaluation et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement, a autorisé l'utilisation de cet outil pour le trimestre d'hiver 2010 en précisant que la commission des études serait invitée à accepter formellement cet outil à sa réunion du mois d'avril.

Le formulaire a simplement été adapté afin de préciser qu'il s'adresse aux étudiants de deuxième cycle et que l'analyse des résultats sera confiée au comité de programme (au lieu du conseil de module).

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche recommande d'adopter ce formulaire et d'en officialiser l'utilisation dès le trimestre d'hiver 2010.

Un membre dit s'interroger sur le recours à certaines formulations utilisées dans la partie I du formulaire, aux points 11, 19 et 21, notamment lorsque le document réfère « aux expériences affectives et émotives » (numéro 11) ou à une « évaluation équitable » (numéro 19), et suggère qu'il serait probablement judicieux de revoir certains éléments de ce questionnaire. D'autres interventions font ressortir le fait qu'il y a effectivement place à améliorer ledit questionnaire et le doyen en prend acte. Le vice-recteur indique qu'il prend note des ces commentaires et qu'il verra à discuter de ces éléments avec les secteurs concernés.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2036 concernant l'approbation de l'instrument d'évaluation de la

supervision de stages par les étudiantes et les étudiants au deuxième cycle en psychoéducation; laquelle est jointe en appendice.

7.- **Calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que depuis 1998, l'Université a retenu le principe de fixer les calendriers universitaires deux ans à l'avance afin d'intégrer les principales dates aux publications servant à la promotion.

Le projet présenté à la commission des études a été élaboré par le registraire en respectant le Règlement général de l'Université du Québec ainsi que les régimes des études de l'UQO. Les trimestres s'étendent sur 15 semaines et les jours fériés ne font pas l'objet de reprise. Tous les trimestres incluent une semaine d'étude.

La date de la journée d'accueil des étudiants au trimestre d'automne a été intégrée au calendrier. La journée d'accueil est une journée régulière d'enseignement. Toutefois, les activités se déroulant en matinée se terminent au plus tard à 10 h de façon à permettre la tenue de rencontres d'accueil académique des étudiants.

Pour le trimestre d'automne, une date limite d'admission au 2^e cycle pour les programmes contingentés a été ajoutée. En effet, cette date limite est maintenant requise en raison de programmes de 2^e cycle qui atteignent très rapidement leur contingentement grâce au nombre toujours croissant de demandes d'admission. Il s'est donc avéré nécessaire, comme au 1^{er} cycle, d'introduire une date limite d'admission plus hâtive pour ces programmes afin d'amorcer le processus de sélection plus rapidement et ainsi assurer une gestion de l'admission qui permet d'atteindre notre contingentement en inscriptions pour le début du trimestre.

La note 3 a été ajoutée pour indiquer que dans des cas exceptionnels, le doyen des études peut autoriser, pour une ou plusieurs activités d'enseignement, une date de début ou de fin de trimestre hors du calendrier universitaire. Cette mesure donne plus de flexibilité, notamment pour composer avec des contraintes associées aux stages.

Les membres de la commission des études sont invités à recommander au conseil d'administration l'adoption du calendrier universitaire pour l'année 2011-2012.

Un membre intervient pour exprimer une préoccupation d'harmonisation de la date de la semaine d'étude du trimestre d'hiver 2012, avec celles des commissions scolaires de la région, préoccupation partagée par les membres de la commission. L'information relative aux calendriers scolaires de l'année 2011-2012 des commissions scolaires de la région de l'Outaouais n'étant pas disponible, il est tout de même convenu de procéder à l'adoption du projet de calendrier universitaire présenté par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mais de le mandater pour harmoniser, s'il y a lieu, la date de la semaine d'étude du trimestre d'hiver 2012 avec celles des commissions scolaires, les autres aspects du projet de calendrier demeurant inchangés.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par monsieur Jan Saint-Macary, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2037 concernant le calendrier universitaire de l'Université du Québec en Outaouais pour l'année 2011-2012; laquelle est jointe en appendice.

8.- **Projet de modification du baccalauréat en arts et en design (concentrations en arts visuels, en design graphique et en bande dessinée)**

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard au projet de modification du baccalauréat en arts et en design (concentrations en arts visuels, en design graphique et en bande dessinée).

La modification proposée a pour effet d'ajouter au baccalauréat une offre de cours partagés entre les concentrations constituées par les arts visuels, la bande dessinée et le design graphique. Les cours partagés entre les trois concentrations sont

multidisciplinaires et exigent des enseignements qui répondent aux besoins des étudiants. La modification a en outre l'avantage de mieux distinguer les particularités de chacune des formations (baccalauréat, majeures, mineures, certificats).

Le redéploiement du baccalauréat constitue un élément stratégique pour que l'École multidisciplinaire de l'image (ÉMI) retrouve sa capacité d'attraction de nouveaux étudiants.

La commission des études, lors de sa réunion du 18 mars 2010, a approuvé le principe visant l'offre d'une formation en arts sous forme d'un baccalauréat avec concentrations.

Des membres souhaitent que soit transmis à l'endroit des personnes qui ont été associées à sa réalisation un témoignage d'appréciation de la qualité du dossier.

Après délibérations, sur proposition de madame Carla Whiteside, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2038 concernant le projet de modification du baccalauréat en arts et en design (concentrations en arts visuels, en design graphique et en bande dessinée); laquelle est jointe en appendice.

9.- Projet de modification du programme de baccalauréat en génie informatique (7643)

Le doyen des études sollicite l'avis des membres de la commission des études eu égard au projet de modification du baccalauréat en génie informatique (7643).

Le projet de modification fait suite à l'évaluation de ce programme qui a eu lieu en 2008-2009.

Lors de l'étude du dossier d'évaluation, les membres de la commission des études s'étaient dit préoccupés par le peu d'étudiants qui fréquentent le programme. Le rapport demandé au module quant aux suites données aux recommandations 23 et 24 sera l'occasion pour ce dernier de faire état des moyens qu'il compte prendre pour résoudre ce problème. En outre, les membres soulignent l'importance qu'ils accordent à ce qu'une réflexion stratégique soit menée afin qu'on identifie clairement les éléments qui permettraient à l'UQO d'offrir une formation distinctive dans ce secteur par rapport aux programmes offerts par d'autres universités.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Martin Robitaille, appuyée par madame Catherine Lanaris, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2039 concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en génie informatique (7643); laquelle est jointe en appendice.

10.- Suspension des admissions au certificat en planification financière (4730) et au certificat en planification financière (Mouvement Desjardins) (4751)

Le doyen des études soumet à l'approbation des membres de la commission des études le projet de suspension des admissions au certificat en planification financière (4730) et au certificat en planification financière (Mouvement Desjardins) (4751).

L'offre d'admission au certificat en planification financière (4730) et au certificat en planification financière (Mouvement Desjardins) (4751) est limitée à des cohortes. Or, il n'y a pas eu de nouvelle cohorte depuis 2004. De plus, le contenu du programme nécessiterait une mise à jour. Ainsi, le conseil de module recommande de suspendre les admissions à ces programmes.

Après délibérations, sur proposition de monsieur Denis Hurtubise, appuyée par monsieur Denis Dubé, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2040 concernant la suspension des admissions au certificat en planification financière (4730) et au certificat en planification financière (Mouvement Desjardins) (4751); laquelle est jointe en appendice.

11.- Avis relatif au projet de protocole d'entente portant sur la gestion du Consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie – Université du Québec

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres que la Financière Manuvie a fait un don à la Fondation de l'Université du Québec (UQ) visant la création d'un consortium de recherche en santé mentale composé de différentes constituantes du réseau de l'Université du Québec.

Les professeurs Monique Séguin (UQO), Colette Jourdan-Ionescu (UQTR), Nathalie Houlfort (ÉNAP), Suzanne Manningham (UQAT), Claire Page (UQAR) et Marc-Simon Drouin (UQAM) ont élaboré à l'automne 2009 un projet préliminaire de chaire de recherche rotative en santé mentale, en réponse au désir du donateur de soutenir la recherche en ce domaine. Ce projet préliminaire a été bien reçu par le donateur et l'UQO a reçu un financement de 100 000 \$ pour soutenir le démarrage d'un consortium de recherche. Le terme consortium a été jugé plus adéquat que le concept d'une chaire rotative.

Les six différentes constituantes participantes au Consortium souhaitent établir un protocole d'entente pour convenir des modalités de gestion de ce partenariat interinstitutionnel de recherche. Le projet de protocole est présenté pour approbation à chacune des commissions des études des constituantes participantes. Le protocole sera ensuite présenté pour approbation au Conseil des études.

Après délibérations, sur proposition de madame Ana-Maria Davila-Gomez, appuyée par madame Frédérique Delisle, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 282-CE-2041 concernant un avis relatif au projet de protocole d'entente portant sur la gestion du Consortium de recherche en santé mentale Financière Manuvie – Université du Québec; laquelle est jointe en appendice.

12.- Dépôt de document

12.1 Régime des études de cycles supérieurs – Article 7.7

13.- Période d'information et questions

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche commente le document faisant l'objet d'un dépôt, concernant une simple correction de forme apportée à l'article 7.7 du Régime des études de cycles supérieurs pour laquelle il souhaitait informer la commission. Il a procédé de la même manière avec le conseil d'administration.

Conformément à l'engagement qu'il avait pris auprès de la commission, lors de la dernière séance, il décrit l'état de situation des admissions et des inscriptions en prévision des trimestres d'été et d'automne 2010. Si la situation du trimestre d'été 2010, à ce stade-ci, s'avère à peu près identique à celle de l'année dernière, il en va tout autrement du trimestre d'automne 2010, alors qu'on observe des augmentations importantes du nombre de demandes d'admission, soit une augmentation de 500 demandes d'admission, par rapport à la même date, l'année dernière. Il s'agit d'une tendance qui se maintient, semaine après semaine. Certains facteurs peuvent cependant venir atténuer à la baisse les effets de cette hausse annoncée, notamment le fait que plusieurs de ces demandes ont été faites dans des programmes contingentés. Il commente les statistiques d'admission spécifiques à certains programmes. Quant aux inscriptions, elles sont également en hausse.

Un membre évoque le fait que de telles situations sont bien souvent liées à la situation économique, un taux de chômage plus élevé ayant habituellement comme conséquence d'inciter davantage de personnes à s'engager dans des programmes d'études. Il suggère que des moyens soient mis en place pour préparer l'Université à composer avec des situations qui pourraient être plus difficiles.

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche poursuit ses interventions en présentant les résultats partiels obtenus par les chercheurs de l'UQO aux différents concours des organismes subventionnaires.

Il complète ses présentations en mentionnant qu'un projet de scission du Département de travail social et des sciences sociales, soumis par l'assemblée départementale, est présentement à l'étude.

Le recteur mentionne que les recteurs des universités québécoises se sont dits contre le projet du gouvernement du Québec de fusionner en un seul fonds, les trois (3) fonds subventionnaires québécois.

14.- Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 3 juin 2010 à 9 heures.

15.- Clôture de la séance

Sur proposition de madame Catherine Lanaris, appuyée par monsieur Paul Leduc-Browne, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 11 h 30.

Original signé par :

Le président, Jean Vaillancourt
Le secrétaire, Luc Maurice